



Banque Africaine de développement



## Avis d'Appel d'Offres National Ouvert

### **Agence des Travaux et de Gestion des Routes (AGEROUTE)**

Date: Novembre 2025

**F\_DGTOA\_094**  
**N° D/1786/F**

1. Cet Avis d'appel d'offres fait suite à l'avis général de passation des marchés de l'AGEROUTE paru dans le quotidien « l'AS » du 09 Décembre 2024.

Le Gouvernement de la République du Sénégal a obtenu un financement de la Banque Africaine de Développement (BAD) pour financer une partie du coût Projet de Réhabilitation de la Route Sénoba-Ziguinchor-Mpack et de désenclavement des régions du sud, et a l'intention d'utiliser une partie de ce financement pour effectuer des paiements au titre du Marché relatif à l'acquisition de trois (03) ambulances médicalisées, en un seul lot.

2. L'Agence des Travaux et de Gestion des Routes (AGEROUTE) Sénégal, agissant au nom et pour le compte du Ministère des Infrastructures, sollicite des offres fermées de la part de Soumissionnaires éligibles et répondant aux qualifications requises pour la fourniture et l'immatriculation de **trois (03) ambulances médicalisées** dans un délai de cent vingt (120) jours à compter de la date de notification.
3. La passation du Marché sera conduite par Appel d'offres ouvert tel que défini dans le Code des Marchés publics (décret n°2022-2295 du 28 décembre 2022), et ouvert à tous les candidats éligibles.
4. Les candidats éligibles peuvent obtenir des informations auprès de l'Agence des Travaux et de Gestion des Routes (AGEROUTE) Sénégal Courriel : [ageroute@ageroute.sn](mailto:ageroute@ageroute.sn) ou [rndour@ageroute.sn](mailto:rndour@ageroute.sn) ou [amane@ageroute.sn](mailto:amane@ageroute.sn) et prendre connaissance du Dossier d'Appel d'Offres du lundi au vendredi de 08 heures à 17 heures (GMT) à compter du 25/11/ 2025 à l'adresse mentionnée ci-dessous :

**AGEROUTE,rue David DIOP x rue F, Fann résidence - Dakar, Sénégal–**  
**Tel: (221) 33 869 07 51**

Un exemplaire du DAO est disponible sur place pour consultation.

5. Les exigences en matière de qualification sont :

- **Capacité financière**

Le Candidat doit apporter la preuve écrite qu'il satisfait aux exigences de chiffre d'affaires ci-après en fournissant ses états financiers accompagnés de l'attestation de visa établie par un membre de l'Ordre national des Experts comptables et Comptables agrés du Sénégal **l'ONECCA ou un organisme assimilé** pour les trois dernières années à compter de 2022 (2022 – 2023 – 2024).

- le chiffre d'affaires moyen annuel requis pour les trois dernières années à compter de 2022 est de 160 000 000 FCFA TTC

- **Capacité technique**

1- Le Candidat doit prouver, documentation à l'appui qu'il satisfait, aux exigences de capacité technique ci-après :

- Fournir une attestation garantissant un service après-vente au Sénégal performant disposant d'installations modernes. Ce service devra être doté d'un personnel expérimenté (dont un cadre supérieur et deux ouvriers qualifiés), d'équipements modernes et d'un stock de pièces de rechange et de fournitures d'entretien en qualité et quantité suffisante.

2- Le Candidat doit prouver, documentation à l'appui, qu'il satisfait aux exigences d'expérience ci-après :

- avoir exécuté au cours des cinq dernières années à compter de 2020, au moins deux (02) marchés d'acquisition de véhicules ayant chacun un montant minimum de 85 000 000 F CFA TTC.

La similarité portera sur la quantité et la nature spécifique des fournitures mais également sur le service après-vente offert.

Le soumissionnaire devra fournir pour chaque référence donnée le procès-verbal de réception ou d'acceptation des fournitures ou une attestation de service fait délivrée par le maître d'ouvrage (l'acheteur).

**Pour plus de détails voir le dossier de Dossier d'Appel D'Offres.**

6. Le Dossier d'Appel d'Offres en français peut être acheté par tout candidat intéressé en formulant une demande écrite à l'adresse ci-dessous : AGEROUTE, Rue David Diop x Rue F, Fann Résidence, Dakar, Sénégal, contre un paiement non remboursable de Cinquante Mille (50 000) Francs CFA à verser au compte n° SN153 01301 301090002540 ouvert au nom de l'AGEROUTE SENEGAL auprès de la banque UBA sise à la Route des Almadies.

7. Les Offres doivent être remises au Secrétariat de la Direction de Passation des Marchés (DPM) de l'AGEROUTE SENEGAL, sis à **Fann résidence, rue David DIOP x rue F** au plus tard le **30 décembre 2025** à 10 heures 30 minutes précises (GMT). Les Offres électroniques ne seront pas autorisées. Les Offres hors délai seront rejetées.

Les Offres seront ouvertes publiquement à la salle de réunion de l'AGEROUTE en présence des représentants désignés des Soumissionnaires à l'adresse ci-dessus le **30 décembre 2025** à 10 heures 30 minutes précises (GMT).

Les offres doivent être valides pour une durée de quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date limite de leur soumission.

Et comprendre une garantie de soumission émise par une institution financière agréée par le ministère des Finances et du Budget d'un montant de trois millions (**3 000 000**) F CFA.

La garantie de soumission reste valable 28 jours après expiration de la durée de validité des offres.

**Le Directeur général**

**Mamadou NDAO**